

## **Budget de mise en œuvre d'un Maquis Bébé BAMiSA.**

### **1. Les principes de mise en œuvre d'un MBB**

- a) Les MBB sont conçus comme des structures légères, à l'échelle du quartier ou du village.
- b) Les frais d'installation et de fonctionnement doivent être réduits au strict minimum pour que les MBB puissent être multipliés et pris en charge par les communautés locales.
- c) L'éducation nutritionnelle étant difficile en grand groupe, il est préférable de prévoir des MBB pour une trentaine d'enfants maximum\*. Au-delà, il faut envisager de créer un nouveau MBB.
1. d) Les animatrices du MBB, avec leur formatrice ou avec la responsable de l'UPA voisine, prendront les initiatives nécessaires pour adapter la mise en œuvre des MBB, en respectant les objectifs.
- d) Les MBB ne peuvent pas dépendre indéfiniment de subventions ce qui conduit, pour le long terme, à privilégier l'éducation nutritionnelle.
- e) Les MBB sont assimilables à des activités de Santé Publique.
- f) Les MBB ne sont pas des activités génératrices de revenus. Les activités au sein du MBB sont bénévoles.

L'installation d'un MBB nécessite :

- La participation des structures locales (Mairie, Centre de Santé, Action Sociale, Chefferie ...) et des bénéficiaires (Comités de quartier, familles...), en leur demandant de mettre à disposition ou de fournir ce qu'ils peuvent (lieu d'activité, lieu de rangement, matériel ...).
- La participation des bénéficiaires aux frais de fonctionnement en achetant les bouillies à prix social (la gratuité pouvant être instaurée pour une partie des bénéficiaires, ou exceptionnellement pour tous si l'économie locale est vraiment sinistrée).
- Un financement extérieur qui se limitera, si possible, à l'achat de farine

Les associations, les structures locales ou les bénéficiaires adresseront leurs projets et leurs demandes de financement à leurs partenaires et financeurs habituels, pour un ou plusieurs MBB. Un compte rendu d'activité et financier devra être adressé au partenaire au minimum une fois par an, par la personne qui fait le suivi.

\* Avec 4 sachets (4 x 500g) de farine, on prépare 6,6 litres de bouillie dans une marmite n° c'est à dire 33 bouillies de 200 ml.

### **2. Le Budget prévisionnel**

Pour monter un budget prévisionnel, il faut que la communauté et les différents intervenants définissent la fréquence (nombre de séances par semaine), la durée (nombre de mois par an et nombre d'années) et le nombre d'enfants pris en charge.

Quelque soit la fréquence et la durée, le budget investissement restera le même.

Le budget présenté ci-dessous, à titre d'exemple, est celui d'un MBB accueillant une trentaine d'enfants, chacun recevant une bouillie par jour pendant un an (soit 310 jours, c'est-

à-dire un an moins les dimanches). A partir de ce budget type, il est possible d'établir un budget tenant compte des réalités du terrain.

Le budget se décompose en 3 parties

▶ Un budget pour les investissements nécessaires pour monter un MBB pour une trentaine d'enfants.

▶ Un budget pour l'achat de farine

▶ Un budget pour le fonctionnement du MBB.

## **2.1 Le budget pour les investissements**

Il comprend :

- La formation des animatrices du MBB
- La formation est généralement faite sur le site du MBB par la responsable de l'UPA qui fournit la farine. Cette formatrice formera deux ou trois animatrices de façon à ce qu'elles puissent s'aider et /ou se remplacer. Le coût de la formation et les frais de déplacement de la formatrice sur le site du MBB (4 séances) sont forfaitaires. Ce forfait est versé par le financeur à l'UPA dont dépend la formatrice.
- L'acquisition du matériel nécessaire à la démonstration et à la préparation de la bouillie (1 conteneur fermé pour garder les sachets, 1 grande marmite permettant la cuisson de 6 à 7 litres de bouillie, 1 bassine pour le mélange eau-farine, 1 petite marmite pour les démonstrations individuelle, des bidons pour l'eau, 1 louche, 30 cuillères, 30 bols ou gobelets, caisse pour monnaie, cahiers, bancs, petit chariot ou brouette pour apporter le matériel...).

Le matériel peut être trouvé au sein de la communauté villageoise ou de quartier, qui bénéficie du MBB. A défaut, il sera acheté sur place par les animatrices du MBB sur financement négocié avec le financeur.

Les MBB n'ayant en règle générale pas de structure juridique associative, les fonds destinés aux achats de matériel peuvent être soit confiés à l'une des animatrices du MBB, soit confiés à l'UPA dont dépend le MBB qui achètera pour eux le matériel.

## **2.2 Le budget pour l'achat de farine**

Ce budget est fonction du besoin estimé en farine et du prix du sachet.

L'estimation précise du nombre de sachets nécessaires est donnée par le calcul suivant : « Nombres de bouillies distribuées en moyenne par jour x 60g de farine x nombre de jours = poids de farine en grammes, à convertir en Kilos ». Le nombre de sachets nécessaires est égal au poids de farine en Kg multiplié par 2.

Plus simplement, l'estimation peut être faite en considérant qu'un MBB pour 30 enfants pendant une semaine (6 jours) nécessite 11 kg de farine.

Le budget achat de farine peut être étalé en plusieurs versements en fonction des besoins réels en farine au cours d'une année.

Dans tous les cas, la farine est directement payée à l'UPA par le financeur.

N.B. Les Services de Santé ou un autre programme peuvent associer, à leur charge, la distribution de Compléments de Minéraux et de Vitamines sous forme pharmaceutique (CMV) à la distribution de bouillies. Ce programme CMV peut être aussi assuré par le partenaire du MBB. Leurs coûts fera l'objet d'un financement annexe. Il en serait de même pour un programme de déparasitage.

### **2.3 Le budget de fonctionnement**

L'indemnité et les frais de déplacement de la formatrice sur le site du MBB, pour assurer le suivi mensuel, sont forfaitaires. Ce forfait est versé, par le financeur, à l'UPA dont dépend la formatrice

Les frais pour assurer le fonctionnement du MBB, sont : le transport de la farine depuis l'UPA jusqu'au MBB, le bois de chauffe, l'achat de savon.... Ces frais sont couverts par les recettes propres du MBB. Le bois de chauffe pourrait être fourni par les bénéficiaires du MBB.

### **3. Les Recettes propres du MBB**

La vente de bouillies à prix social par le MBB assure des recettes propres. Le montant des recettes est établi en multipliant le nombre de bouillies vendues par le prix d'une bouillie.

En raison des difficultés d'une partie de la population à qui il faudra vendre la bouillie encore moins chère ou même la donner, réduire par exemple de 10% les recettes espérées.

Dans les conditions normales de fonctionnement du MBB, les fournitures (hors farine) le renouvellement du matériel et les services rendus sont à la charge des bénéficiaires.

NB. Les financements seront versés à des structures ayant un statut juridique, comme les UPA ou une autre structure qui accepte de s'investir dans la supervision de MBB.

#### 4. Exemple de tableau récapitulatif

Le budget présenté ci-dessous est celui d'un MBB qui distribue 1 bouillie par jour à une trentaine d'enfants pendant 1 an (310 jours).

Dans cet exemple, le prix d'achat du sachet est de 600 F (500 g).

<b>Budget pour les investissements</b>				
		Financier	Apport en nature, valorisation	Auto-financement
Formation (1 <sup>ère</sup> année)	Forfait formation de 2 animatrices et déplacement de la formatrice	60 000 F		
Acquisition de matériel (1 <sup>ère</sup> année)	Cf. liste	50 000 F négociable	Tout ou partie du matériel	
<b>Budget annuel pour l'achat de farine</b>				
	Mode de calcul 30 b x 60 g x 310 j = 558 Kg = 1.116 sachets x 600 F	669 600 F		
<b>Budget annuel de fonctionnement</b>				
Suivi mensuel	Forfait 10 000 F / mois x 12 mois	120 000 F		
Somme disponible pour les frais de fonctionnement et d'amortissements				209 250 F

#### **Recettes propres du MBB pour les frais de fonctionnement et amortissements**

Mode de calcul	30 b x 310 j x 25 F = 232 500 F, moins 10% : 232 500 F – 23 250 F = 209 250 F Soit 17 437 F par mois	209 250 F (Soit 17 437 F par mois)
----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------

Budget pour le financeur la première année : 899 600 F (1 372 Euros)

Les années suivantes : 789 600 F (1 204 Euros)